



Commune de Bayenghem-lez-Eperlecques

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-neuf heures et zéro minute, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, suivant le procès-verbal de quorum non atteint du douze mars deux mille vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOUHIN, Maire.

Étaient Présents Monsieur Jean-Michel BOUHIN, Maire, Mesdames Marie-Antoinette RAYMOND, Murielle DELEZOIDE Adjointes au Maire, Messieurs Vincent KERCKHOVE, Hervé DEBARRE, Adjoint au Maire, Mmes Dorianne DUBOCQUET, Jennifer DELTOMBRE, Hélène SAISON conseillères municipales, la majorité étant atteinte, les membres en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, MM Willy SCHRAEN, Sylvain IKET, Alain ZEGRE sont absents

Mme Stéphanie DORLENCOURT donne procuration à M. Vincent KERCKHOVE

Madame Murielle DELEZOIDE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elle accepte, assistée des Services Administratifs, pour rédiger les Procès-verbaux de séance, l'assister dans les opérations de vote et de tenue du Registre des Délibérations conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu du trente janvier deux mil vingt-quatre propose la signature du Registre précisant l'article 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ; à l'unanimité le compte-rendu du trente janvier deux mil vingt-quatre est adopté à l'unanimité.

Les membres présents, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures 10 minutes

Délibération 24 03 10

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

29 MARS 2024

COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Maire rappelle,

Le Comte de Gestion est un document élaboré par le Comptable Public qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée.

Vu l'article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du Compte Administratif présenté par le Maire,

Après avoir distribué à chaque membre une copie du Compte de Gestion, donne la parole à Monsieur Vincent KERCKHOVE, Adjoint au Maire délégué aux finances.

	fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépense ou déficit	recettes ou excédent	dépense ou déficit	recettes ou excédent	dépense ou déficit	recettes ou excédent
resultats reportés 2022		81 701.58	67 275.62		67 275.62	81 701.58
opérations de l'année 2023	582 952.62	657 518.60	193 615.40	158 401.15	776 568.02	815 919.75
totaux	582 952.62	739 220.18	260 891.02	158 401.15	843 843.64	897 621.33
résultat de		156 267.56	102 489.87		102 489.87	156 267.56

clôture					
	besoin de financement	102 489.87			
	RAR dépense				
	RAR recettes	52 201.38			
	besoin total	50 288.49			

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité
 APPROUVE Compte de Gestion 2023 à 09 voix pour

A Bayenghem-lez-Eperlecques, le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Publié et rendu exécutoire le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre

Jean-Michel BOUHIN



REÇU EN SOUS-PREFECTURE
 DE SAINT-OMER, le
29 MARS 2024

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
 DE SAINT-OMER, le
 29 MARS 2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

15600 - CNE BAYENGHEN-LES-PEPERECQUES

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	-67 275,62 154 599,74 87 324,09	75 519,29 75 519,29	-35 214,25 74 365,98 39 351,73	2 621,16 2 621,16	-102 489,37 156 267,56 53 777,69
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL I					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	87 324,09	75 519,29	39 351,73	2 621,16	53 777,69

Intégration des comptes du BC 21300 dissous au 01/02/2022.

29 MARS 2024

DE PREFECTURE
SECTION DES COMPTESREÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

29 MARS 2024

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	261 227,54	700 719,13	961 946,67
Titres de recette émis (b)	153 401,15	662 453,71	820 854,86
Réductions de titres (c)		4 935,11	4 935,11
Recettes nettes (d = b - c)	153 401,15	657 518,60	815 919,75
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	261 227,54	700 719,13	961 946,67
Mandats émis (f)	193 884,20	602 613,76	796 497,96
Annulations de mandats (g)	266,30	19 661,14	19 927,44
Depenses nettes (h = f - g)	193 615,40	582 952,62	776 568,02
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	35 214,25	74 565,98	39 351,73
(h - d) Déficit			

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
29 MARS 2024